



16ème législature

Question N° : 14066	De M. Thierry Frappé (Rassemblement National - Pas-de-Calais)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique >établissements de santé	Tête d'analyse >Suppression de 6.700 lits d'hospitalisation	Analyse > Suppression de 6.700 lits d'hospitalisation.
Question publiée au JO le : 26/12/2023 Date de changement d'attribution : 23/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Thierry Frappé alerte Mme la ministre de la santé et de la prévention sur la suppression des lits d'hospitalisation. En effet, pour l'année 2022 le nombre de lits supprimés approche les 7.000, c'est environ 40.000 lits supprimés depuis dix ans représentant une baisse de 9,4 %. Après la crise sanitaire de la covid-19, le Gouvernement a fait des promesses aux parlementaires et aux français mettant notamment en avant la stabilité si ce n'est l'augmentation du nombre de lits d'hospitalisation. Il lui demande ses intentions afin de tenir ses engagements pour les prochaines années afin de répondre à l'urgence des hôpitaux français.